

## **Revalorisation, retraites : Le compte n'y est pas !**

### **le SE-Unsa appelle à la grève le 17 décembre**

Après des mois de tergiversations, le Premier ministre a enfin levé le voile sur son projet de réforme systémique des retraites. **Il n'a pourtant pas levé le flou concernant les enseignants et a ajouté pour tous la ligne rouge de « l'âge d'équilibre ».**

Le SE-Unsa constate l'engagement renouvelé du maintien du niveau des pensions des enseignants par une revalorisation dès 2021 et sur plusieurs années, ainsi que le report de 12 années de la première génération qui laisse plus de temps de valoriser des carrières améliorées dans les futures pensions.

**Le SE-Unsa dénonce l'absence de consolidation de cet engagement par des chiffres concrets permettant à chacun-e d'être rassuré-e et de se projeter.** La revalorisation est une attente forte que manifestement, le gouvernement se refuse de rendre tangible. Il est urgent qu'il dise quel est le montant de l'enveloppe et sur combien d'années elle se construit. Il faut aussi qu'il déconnecte cette revalorisation d'une réflexion sur le cadre professionnel (évolution du métier, des missions et de l'organisation du travail).

Le SE-Unsa veut aussi travailler rapidement au mode de calcul de 100% des droits acquis pour les générations à partir de 1975. Il faut s'assurer d'un mécanisme spécifique et protecteur pour les fonctionnaires comme le Premier ministre s'y est engagé. Le SE-Unsa veut également obtenir l'aménagement des fins de carrière pour les enseignants, les CPE et les PsyEN.

Enfin, avec son union professionnelle l'Unsa, le SE-Unsa regrette enfin que le Premier ministre n'ait pas résisté à ajouter à ses arbitrages une dimension paramétrique en instaurant un âge d'équilibre à 64 ans en 2027 avec une montée en charge dès 2022. Empiler une réforme paramétrique à la réforme systémique nuit gravement à la lisibilité des intentions de l'exécutif.

**Il appartient au gouvernement de rompre la spirale de la défiance. Il doit lever la mesure d'âge et concrétiser la revalorisation.**

**Après son appel sectoriel à la grève le 5 décembre, le SE-Unsa s'inscrit dans l'appel à la grève de son union interprofessionnelle l'Unsa, le mardi 17 décembre.**